

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Date : 5 février 2024

**Objet : Département de la Loire : candidature à l'appel à partenariat « village sport nature »
N° 2024-02-05/01**

L'an deux mille vingt-quatre, le cinq du mois de février, le Conseil municipal de la commune de RENAISON, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de M. Laurent BELUZE, Maire.

Nombre de membres en exercice : 22 Présents : 17 Votants : 20

Etaient présents : Mmes et MM. Laurent BELUZE, Muriel MARCELLIN, Sylvie GALLAND, Frédéric GOUTAUDIER, Aurélie SIVET, Jean-Pierre SAPT, Yves PERRIN, Philippe GLATZ, Monique REMONTET, Robert MATTONI, Cornelis DROST, Christophe REGNY, Dominique MUZELLE, Séverine BESSON, Laurence CHATEAU, Magali RAMIREZ et Céline JANDARD.

Absents : M Salim DJELLAB et Mme Béatrice DESPIERRE

Absents excusés : M Didier PICARD, Mme Carole SYLVESTRE, et Mme Marie-Françoise DESORMIERE

Procurations : M Didier PICARD à M Laurent BELUZE, Mme Carole SYLVESTRE à Mme Séverine BESSON, et Mme Marie-Françoise DESORMIERE à Mme Monique REMONTET

Date de convocation du Conseil municipal : 22 janvier 2024

Secrétaire de séance : Dominique MUZELLE

M. Le Maire rappelle que nous avons sollicité une aide financière au Département pour la labellisation 2024 « Village Sport Nature ».

La commune candidate au label départemental doit remplir les critères de recevabilité ci-dessous :

- être une commune « rurale », dans un environnement paysager remarquable,
- proposer une offre d'activités de pleine nature variée (VTT, trail, randonnée, course d'orientation, escalade-verticalité, sport aérien, activités de montagne été/hiver, handisport...) avec à minima 3 types d'activités, ouvertes à tous les publics (enfants, adultes, handisport) et praticables à l'année (en autonomie ou accompagnement) avec des conditions de tarification accessibles.
- disposer d'un lieu d'accueil / vestiaires, d'une offre d'hébergement, de restauration, de commerce et de service de santé sur le périmètre communal ou à proximité immédiate.

Sixième ville de l'agglomération de Roanne, Renaison a tous les atouts pour répondre dans le cadre de cet appel à projet aux enjeux de l'offre touristique et à l'attractivité départementale. Elle est un pôle d'équilibre important pour l'ouest de ce territoire intercommunal.

Avec ses 3 316 habitants en 2023, elle connaît une attractivité résidentielle, un dynamisme commercial et une économie locale qui confère à la commune une polarité qui rayonne autour des communes environnantes. De surcroît, elle est riche de nombreux potentiels liés à son tissu associatif important (plus de 70 associations qui œuvrent dans des divers domaines), à ses nombreux équipements (équipements sportifs, gendarmerie, centre de secours, EHPAD, institut médico éducatif, centre éducatif renforcé, écoles primaires et collège...) ; le bassin de vie bénéficie d'un cadre de vie de qualité.

Enfin, traversée par le chemin de Saint Jacques et de la Via Sancti Martini, la commune dispose d'une palette multi activité d'offres de pleine nature variée :

- un lieu de départ pour plusieurs parcours de VTT issus du site labellisé FCC « Montagne et plaine en Roannais » ;
- des départs de circuits de randonnées pédestres utilisées également par les trailers ;
- un parcours d'orientation permanent ;
- un pumtrack en enrobé ;
- un parcours de santé comportant plusieurs ateliers à la disposition de tous.

L'agrément permettrait à la commune de bénéficier d'un soutien départemental pour la mise en œuvre de projets requis pour accéder à la labélisation. Dans ce contexte, la labélisation permettrait l'aménagement d'un local vestiaires, sanitaire et douches (PMR) entre 25 et 30 m² situé sur l'aire de départ du site labélisé FCC et du pumptrack. Il est rappelé que sur cet emplacement, une station de lavage VTT sera installée courant 1^{er} trimestre 2024. Ce site est aussi référencé comme lieu de départ d'évènementiel sport nature (raid 42, Trail de la Côte Roannaise...).

Un budget prévisionnel a été également présenté :

	Dépenses prévisionnelles HT
Aménagement d'un local vestiaires douches	70 000.00
Maîtrise d'œuvre	5 000.00
Mise en place signalétique	5 000.00
TOTAL dépenses	80 000.00

Où cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil municipal, 19 voix POUR et 1 ABSTENTION (Marie Françoise DESORMIERE) :

- Autorise le Maire à répondre à l'appel à projet 2024 « Village Sport Nature » lancé par le Département de la Loire
- Sollicite une aide financière de 50% auprès du Département de la Loire pour les dépenses prévisionnelles présentées.

Fait et délibéré le jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme.
Renaison, le 6 février 2024

Le Maire,
Laurent BELUZE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214201824-20240205-2024-02-05-01-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/02/2024
Publication : 08/02/2024

Le Maire, Laurent BELUZE